

d'un gris clair, tiqueté comme celui de *Sciurus varius*. — Pelage d'hiver entièrement blanc. Iris châtain.

Habitat. — Sibérie boréale; bords de la Léna.

La Collection du Muséum de Paris possède trois spécimens rapportés par M. Paul Labbé de son voyage en Sibérie. Ce voyageur a soigneusement noté la couleur des yeux qui est «châtain» et non «rouge» comme chez le *Sciurus albus sibericus* de Brisson⁽¹⁾, ce qui ne permet pas d'appliquer à cette forme le nom de *Sciurus vulgaris albus*, car ce n'est certainement pas un albinos, mais un animal subissant comme *Lupus occidentalis albus* Sabine, *Dicrostonyx hudsonius* Pallas, l'Isatis et l'Hermine, la décoloration hivernale du pelage qui caractérise les Mammifères arctiques, et dont la teinte appelée *petit-gris* n'est qu'un stade intermédiaire ou incomplet, ainsi que je l'ai montré par l'étude microscopique des poils. (Voir ci-dessus, page 3, note 2.)

Ces trois spécimens ont été tués au mois d'octobre dans la vallée de la Léna, et l'on sait qu'à cette époque ce fleuve est déjà complètement gelé.

Le premier (type) est entièrement blanc, sauf la queue qui est d'un jaune crème rappelant la teinte de cette partie chez *Sciurus vulgaris leucurus* Kerr. Les oreilles portent de larges pinceaux presque aussi fournis que ceux de *Sc. v. calotus*. — Le second spécimen qui représente le pelage de transition (à l'automne) est également blanc, sauf le dessus de la tête, le milieu du dos et une partie de la queue d'un gris argenté, comme chez *Sc. v. varius*. — Le troisième est semblable au second, sauf que les parties grises sont encore fortement teintées de roux. C'est ce qui permet de supposer que, dans cette sous-espèce (habitant les plaines et non les montagnes), le pelage d'été est roux et non gris foncé comme chez *Sc. v. calotus*. Il est probable que, dans ces régions glacées, la décoloration des poils se fait très rapidement, ce qui explique pourquoi ces trois spécimens, tués à la même époque de l'année, présentent trois phases assez distinctes de pelage.

CHARACINIDÉS NOUVEAUX DU CONGO,

PAR M. LE D^r JACQUES PELLEGRIN.

Ayant entrepris la revision des Poissons de la famille des Characinidés des collections du Muséum d'histoire naturelle, je puis donner aujourd'hui la description de deux espèces nouvelles de la région du Congo.

La première appartient au genre *Alestes*, représenté jusqu'ici dans les eaux douces africaines par vingt-six espèces. Elle provient des belles col-

(1) BRISSON, *Regnum Animale*, 1756, p. 151, n° 2.

lections rassemblées au Congo, il y a un certain nombre d'années, par M. Thollon et qui parmi plusieurs formes nouvelles et intéressantes que j'ai fait connaître ont fourni déjà une espèce du même genre l'*Alestes Tholoni* Pellegrin, dont j'ai donné la description en 1901 ⁽¹⁾.

La seconde est un *Petersius*, genre très voisin des *Alestes*, dont il est probablement dérivé et dont on a signalé jusqu'à ce jour vingt-sept espèces dans les rivières de l'Afrique. Elle a été recueillie, en 1903, dans la région de l'Ouellé, par la mission dirigée par le vicomte du Bourg de Bozas, dont j'ai déjà indiqué ici ⁽²⁾ les principales récoltes ichtyologiques.

***Alestes Poptae* nov. sp.**

La hauteur du corps est contenue 3 fois dans la longueur (sans la caudale), la longueur de la tête 3 fois $\frac{3}{4}$. Celle-ci est plus longue que haute; le museau, qui ne dépasse pas la mâchoire inférieure, est un peu plus long que le diamètre de l'œil compris 3 fois $\frac{1}{2}$ dans la longueur de la tête. La paupière adipeuse est tout à fait rudimentaire. La largeur interorbitaire fait les $\frac{3}{5}$ de la longueur de la tête; la largeur de la bouche, 1 fois $\frac{1}{3}$ le diamètre de l'œil. La distance comprise entre le bout du museau et l'occiput égale environ la largeur de la tête. Le maxillaire est loin d'atteindre le bord antérieur de l'œil. On compte 16 dents ($\frac{8}{8}$) à la mâchoire supérieure, 7 (?) à la mandibule, sans compter les deux petites dents coniques médianes. Les pointes des dents sont brunes. La largeur du bord inférieur du second sous-orbitaire égale le diamètre de l'œil. Les branchiospines assez courtes sont au nombre de 15 à la base du premier arc branchial. La nageoire dorsale a 10 rayons dont 8 branchus; elle commence au-dessus de l'insertion des derniers rayons mous de la ventrale, notablement plus près de l'occiput que de l'origine de la caudale; la longueur de sa base est un peu plus de la moitié de sa plus grande hauteur. Il n'existe pas de dorsale adipeuse. L'anale a 13 rayons dont 10 branchus. La pectorale est plus longue que la ventrale dont elle n'atteint pas la base et un peu plus courte que la tête. La ventrale n'arrive pas à l'anus. Le pédicule caudal est à peu près aussi long que haut. On compte 22 écailles le long de la ligne latérale, $\frac{4 \frac{1}{2}}{3 \frac{1}{2}}$ en série transversale, 1 $\frac{1}{2}$ entre la ligne latérale et la racine de la ventrale.

La coloration est brunâtre au-dessus, jaune doré sur les côtés et les parties inférieures, chaque écaille avec une bordure violacée. Les nageoires sont grisâtres.

D. 10; A. 13; P. 15; V. 9; Sq. 22 $\frac{4 \frac{1}{2}}{3 \frac{1}{2}}$; Br. 15.

(1) D^r Jacques PELLEGRIN, Poissons nouveaux ou rares du Congo français. *Bull. Mus. Hist. nat.*, VII, 1901, p. 329.

(2) D^r Jacques PELLEGRIN, Poissons récoltés dans l'Ouellé par la mission du Bourg de Bozas. *Bull. Mus. Hist. nat.*, IX, 1903, p. 326.

N° 90-19. Coll. Mus. — Congo : Thollon.

Longueur : 160 + 30 (caudale mutilée) = 190 millimètres.

Cette espèce que je dédie bien volontiers à M^{lle} Canna M.-L. Popta, conservatrice du Musée de Leyde et ichtyologiste distinguée, se rapproche, dans le groupe, des *Alestes* à grandes écailles dont l'*A. macrolepidotus* Cuvier et Valenciennes est le type, surtout d'*Alestes brevis* Boulenger du Lagos et de la Côte d'Or⁽¹⁾. Elle s'en distingue cependant par sa dorsale moins rejetée en arrière, par le moindre nombre des rayons à l'anale (13 au lieu de 16-18). Elle présente aussi des affinités marquées avec l'*Alestes grandisquamis* Boulenger⁽²⁾ du Congo, dont la dorsale est plus reculée et les écailles un peu plus nombreuses en ligne longitudinale (24-27 au lieu de 22).

Il est difficile de savoir si l'absence totale de dorsale adipeuse dans l'unique spécimen représentant l'*Alestes Poptae* est un fait accidentel, purement individuel, ou si elle a la valeur d'un caractère spécifique. En ce dernier cas, ce Poisson serait facilement reconnaissable de toutes les autres espèces du genre *Alestes*⁽³⁾.

Petersius Brumpti nov. sp.

La hauteur du corps qui surpasse à peine celle de la tête est contenue 3 fois dans la longueur (sans la caudale). La tête est légèrement plus longue que haute, la mâchoire inférieure proéminente. Le maxillaire s'étend jusque sous le bord antérieur de l'œil. Les dents prémaxillaires externes sont sur le spécimen typique au nombre de 5, très rapprochées des internes, au nombre de 8. Les 8 dents mandibulaires, dont les plus volumineuses sont quinquécuspides, forment une seule rangée. Le diamètre de l'œil excède la longueur du museau et la largeur interorbitaire et est contenu 2 fois $\frac{3}{4}$ dans la longueur de la tête. Les branchiospines sont au nombre de 14 à la base du premier arc branchial. La nageoire dorsale a 10 rayons, dont 8 branchus; elle commence au-dessus de l'origine des ventrales, à peine plus près de l'origine de la caudale que du museau; sa plus grande hauteur égale environ la longueur de la tête. La dorsale adi-

(1) BOULENGER, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, XII (7), 1903, p. 594.

(2) BOULENGER, *Ann. Mus. Congo, Zool.*, I (1899), p. 85, pl. XXXV, fig. 3.

(3) Il y a lieu de remarquer à ce sujet que bien que, dans la description de l'*Alestes grandisquamis*, M. Boulenger s'exprime ainsi : « La dorsale adipeuse, petite, est deux fois plus éloignée de la dorsale rayonnée que de la caudale », sur la planche qui accompagne la diagnose, — faite d'ailleurs d'après plusieurs individus, — il n'y a aucune trace de cette nageoire. Cette constatation n'est pas sans importance, car la planche est fort belle et paraît exécutée très soigneusement. Ceci semblerait indiquer que l'absence d'adipeuse se rencontre parfois chez les *Alestes* à grandes écailles.

peuse est petite, beaucoup plus près de l'origine de la caudale que de la dorsale rayonnée. L'anale a 22 rayons, dont 19 branchus, les antérieurs plus longs. à contour arrondi. Les ventrales arrivent à l'anus. Le pédicule caudal est très peu plus long que haut. On compte 28 écailles en ligne longitudinale, $\frac{5}{3} \frac{1}{2}$, en série transversale, 2 entre la ligne latérale et la nageoire ventrale.

La coloration est olivâtre avec une ligne longitudinale noire étendue depuis le haut de la fente branchiale jusqu'à l'extrémité des rayons médians de la caudale.

D. 10; A. 22; Sq. 28 $\frac{5}{3} \frac{1}{2}$; Br. 15.

N° 03-294. Coll. Mus. — Rivière Abba⁽¹⁾: Mission de Bourg de Bozas. Longueur: 47 + 8 (caudale mutilée) = 55 millimètres.

Ce Poisson, que je me fais un plaisir de dédier à M. le D^r E. Brumpt, qui, après la mort de l'infortuné vicomte du Bourg de Bozas, prit la direction de la mission, avait d'abord été rapporté par moi⁽²⁾ au *Petersius leopoldianus* Boulenger⁽³⁾, du lac Léopold II, au Congo, dont il est très voisin et dont il rappelle fort exactement la coloration. Il s'en sépare toutefois par le nombre moindre des branchiospines à la base du premier arc branchial (15 au lieu de 25 à 30), par son corps un peu plus élevé. Il offre aussi de profondes affinités avec *Petersius caudalis* Boulenger⁽⁴⁾, de Boma (Bas-Congo), de formes plus ramassées et de coloration différente.

En résumé, *Petersius Brumpti* est un type intermédiaire qui relie étroitement *P. leopoldianus* Boulenger et *P. caudalis* Boulenger.

CATALOGUE DES POTAMONIDÉS

DES COLLECTIONS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS,

D'APRÈS LES RÉVISIONS ET DÉTERMINATIONS DE M^{lle} MARY RATHBUN.

1. Genre **Potamon** Sav. Sous-genre **Potamon** Sav.

POTAMON (POTAMON) EDULIS Latr. = *P. fluviatilis* Latr. — Italie (1900); Grèce : Lacs d'Étolie, au nord de Missolonghi (Letourneux, 1880); Algérie

(1) La rivière Abba, d'une largeur d'environ 10 mètres est un affluent de la Dongou, une des branches de l'Ouellé. Cf. E. BRUMPT. Mission du Bourg de Bozas, III^e partie. Du Nil à l'Atlantique. *Bull. Soc. Géographie*. Juin 1904, p. 434.

(2) *Loc. cit.*, 1903, p. 327.

(3) BOULENGER, *Ann. Mus. Congo*, Zool. I (1899), p. 90, pl. XXXVII, fig. 4.

(4) *Loc. cit.*, p. 89, pl. XXXVII, fig. 3.